WEDGE INSTITUTE

LE GUIDE ILLUSTRÉ

RE2020

Du permis aux clés

10 étapes pour comprendre le parcours



MAISON INDIVIDUELLE + IMMEUBLE COLLECTIF

AVANT LE PERMIS

Quelle règle pour mon projet ?

01



Le point de départ : la date de dépôt du permis, le lieu et le type de construction.

Une livraison en 2026 ne suffit pas à déterminer le régime.

Source : CCH R.172-1 à R.172-4

CONCEPTION

La performance se dessine ici

02



L’étude RE2020 évalue les besoins, les consommations, le carbone et le confort d’été.

Orientation, isolation et protections solaires se pensent ensemble.

Source : arrêté du 4 août 2021 modifié

DÉPÔT DU PERMIS

Le premier document clé

03



L’attestation initiale RE2020 accompagne la demande de permis de construire.

Elle porte sur la conception et les engagements du maître d’ouvrage.

Source : arrêté du 9 décembre 2021 modifié

AVANT LE CHANTIER

Le carbone entre dans le calcul

04



L’analyse du cycle de vie permet de justifier Ic énergie et Ic construction avant les travaux.

Les choix de matériaux comptent aussi dans le bilan.

Source : dispositif ministériel des attestations RE2020

PENDANT LES TRAVAUX

Le chantier suit l’étude

05



Un isolant, une fenêtre ou un équipement change ? Le bureau d’études vérifie l’incidence.

Bon réflexe : garder les références et justificatifs des produits.

À L’ACHÈVEMENT

La chasse aux fuites d’air

06



Q4Pa-surf : maison ≤ 0,60 ; collectif ≤ 1,00 m³/(h·m²).

Mesure par opérateur autorisé ou démarche qualité certifiée admise.

Parois déperditives hors plancher bas. Majorations selon les cas.

À L’ACHÈVEMENT

La ventilation passe au contrôle

07



Un opérateur qualifié vérifie le système mécanique et mesure les débits et/ou pressions.

Une bonne étanchéité ne prouve pas que la ventilation fonctionne.

Source : protocole RE2020 de vérification de la ventilation

DOSSIER FINAL

La conformité se démontre

08



Étude actualisée, justificatifs et visite : un professionnel habilité établit l’attestation finale.

La seule certification DPE ne permet pas de la signer en collectif.

Source : CCH R.122-25 et dispositif des attestations RE2020

RÉCEPTION / LIVRAISON

Les clés… et les documents

09



Le DPE est remis au plus tard à la réception. Les éléments du CIL sont transmis selon le cas.

Le procès-verbal de réception précise les réserves éventuelles.

CIL selon champ applicable. CCH L.126-27, L.126-35-5. Code civil 1792-6.

CLÔTURE ADMINISTRATIVE

Dernière formalité : la DAACT

10



Le maître d’ouvrage déclare l’achèvement en mairie, avec l’attestation RE2020 exigible.

Réception et DAACT sont distinctes. Leurs dates peuvent différer.

Source : Service-Public.gouv.fr, déclaration d’achèvement des travaux

Trois confusions à éviter



DPE ≠ attestation RE2020

Infiltrométrie ≠ contrôle ventilation

Réception ≠ DAACT

France métropolitaine. Synthèse au 16 novembre 2026.

Extensions, petites surfaces et outre-mer : règles spécifiques.